

A Blois, le 27 juin 2014

**DECLARATION LIMINAIRE DES REPRESENTANTS DES**  
**PERSONNELS DE SOLIDAIRES-FINANCES PUBLIQUES ELUS A LA**  
**CAPL N° 3 - AFFECTATION DES AGENTS**

Madame la Présidente,

Cette CAP Locale d'affectation se tient dans un contexte de situation des effectifs catastrophique.

Alors que la catégorie C subit de plein fouet la politique dogmatique de suppressions d'emplois depuis douze années, à hauteur de 25 % de ses effectifs (soit plus de 27000 postes), comme si cela n'était pas suffisant la situation du TAGERFIP fait apparaître un déficit global de plus de 1600 emplois, après recrutement pour le 1er octobre de 500 lauréats de la liste complémentaire du concours commun, alors que ces postes sont budgétisés et manquent cruellement dans les services. En outre, de nombreux agents n'obtiennent pas leur 1er vœu voire n'obtiennent rien alors que des postes demeurent vacants. Les agents C subissent donc la double peine, suppressions d'emplois et emplois restés vacants.

Avec cette pénurie imposée, il est impossible de remplir nos missions de service public, la grogne et le mal être des agents augmentent de jour en jour, parallèlement à la dégradation des conditions de travail comme vous avez dû le constater dernièrement lors de la publication du baromètre social, la cause principale du stress est due avant tout à l'augmentation de la charge de travail.

Au niveau local, le Loir-et-Cher totalise un déficit en net en filière fiscale de 5 postes voire 7 postes entre l'effectif TAGERFIP et l'effectif réel affecté tenant compte des temps partiels. Ce déficit est encore plus impressionnant à la filière GP où il atteint le chiffre de 9 agents pour un déficit global en net de 14 postes, soit plus de 10 % des effectifs de la catégorie C du département.

Pour Solidaires-Finances Publiques, cette situation catastrophique doit cesser. Pour cela, il est nécessaire de stopper les suppressions d'emplois, combler les postes vacants et anticiper les recrutements afin que tous les emplois C soient pourvus le plus rapidement possible, et créer des postes à hauteur des besoins des services.